

Introduction

Edmond-Louis Dussault et Martin Ringuette

En dépit des progrès indéniables réalisés en matière de massification et de démocratisation de l'enseignement supérieur, l'accès et la persévérance aux études collégiales et universitaires demeurent des sujets d'actualité. De nombreux défis subsistent et des situations inédites en suscitent de nouveaux. Aux étudiants de milieux défavorisés sur le plan socio-économique, dont le niveau de participation aux études supérieures est encore en deçà de ce à quoi nos sociétés développées peuvent aspirer, s'ajoutent des groupes nouveaux et en croissance, tels que les étudiants étrangers ou immigrés, ceux en situation de handicap visible ou invisible (traditionnels et émergents), ceux d'origine autochtone, sans parler des adultes en général ou des personnes en situation de retour aux études. La composition des populations étudiantes se complexifie au point où l'on peut affirmer que ce qui est la norme statistique d'aujourd'hui, c'est l'atypie des profils étudiants et des parcours d'études.

Ce constat s'est imposé progressivement au fil de la dernière décennie. Un survol rapide de l'une des premières publications issues des travaux fondateurs du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), intitulée *Le enjeu de la réussite dans l'enseignement supérieur*¹, pourrait en effet donner l'impression que cet enjeu dépend très peu des caractéristiques des étudiants et beaucoup plus de celles des établissements d'enseignement et des programmes d'études. Dix ans plus tard, dans le présent ouvrage, on peut identifier une tendance à l'atomisation sociale fondée sur l'émergence de sous-groupes

1. Publiée en 2005, mais issue de séminaires de recherche tenus en 2002; sous la direction de Pierre Chenard et Pierre Doray, Presses de l'Université du Québec.

identitaires. Mais cette tendance n'est pas propre à l'enseignement supérieur : elle est caractéristique de l'ensemble de nos sociétés actuelles. En lui accordant une place de plus en plus importante, la sociologie de l'éducation – entendue au sens le plus large – pourrait reconnaître un important changement de paradigme : après avoir mis en place les structures de la massification de l'enseignement postsecondaire, le système se tourne, sous la pression sociale et la nécessité de garantir la réussite du plus grand nombre, vers l'éducation inclusive définie comme l'accommodement de toutes les différences. Ce nouveau paradigme particulariste fait-il concurrence au paradigme universaliste qui accordait beaucoup moins d'importance aux différences de capital socioculturel entre les étudiants ? Seul l'avenir nous dira comment les établissements d'enseignement supérieur négocieront la coexistence de ces paradigmes et des réalités mouvantes qui les sous-tendent.

* * *

À travers les âges, les continents et les sociétés – ici limitées à certains pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord –, l'accessibilité des études supérieures est une question sociale et éducative qui se pose et se repose sans cesse, mais de façons fort différentes. Les textes de la première partie du présent ouvrage s'intéressent particulièrement à l'évolution historique de l'accès à l'enseignement supérieur (dans les collèges au sens nord-américain, les universités et les hautes écoles spécialisées), ainsi qu'à l'effet des politiques publiques sur la composition de la population étudiante, la persévérance aux études et l'obtention d'un diplôme terminal. Du Moyen Âge européen à la société post-industrielle nord-américaine, des papes du XIII^e siècle aux présidents étasuniens de l'après-guerre, comme nous le rappellent Goastellec (chapitre 1) et Mitchem (chapitre 2), le développement de l'enseignement supérieur est marqué par de nombreuses interventions des pouvoirs publics pour élargir l'accès ou le restreindre, quelle que soit la nature – privée ou publique – des établissements d'enseignement concernés. En Europe, jusqu'à tout récemment, c'est la « question sociale » qui a surtout orienté les débats relatifs à l'accessibilité, c'est-à-dire l'accès des classes populaires à l'enseignement supérieur. Aux États-Unis, particulièrement depuis l'intensification de la lutte des Afro-Américains pour la reconnaissance de leurs droits civiques durant les années 1950 et 1960, c'est souvent la question dite « raciale » qui domine les débats. Les récents débats juridiques à propos des dispositifs de « discrimination positive » (*affirmative action*) à l'admission à l'université en sont une illustration probante.

Ces débats rejoignent largement les questions que se posent actuellement les promoteurs de l'accessibilité en Grande-Bretagne sur les priorités nationales en la matière, qui ne viseraient que « la fréquentation d'un petit nombre d'universités parmi les plus sélectives par un plus grand

nombre de candidats plus doués issus des groupes socioéconomiques moins favorisés» (Atherton et Billingham, chapitre 4). C'est, dans un cas comme dans l'autre, la question de la démocratisation de l'enseignement supérieur qui se profile, bien au-delà de celle de la simple massification (Chenard et Doray, chapitre 3). Reprenant la typologie de la démocratisation scolaire élaborée par Merle (2000), ces deux auteurs se demandent si la massification de l'enseignement supérieur québécois, fruit de la Révolution tranquille, peut être dite égalisatrice, uniforme ou ségrégative; leur analyse met l'accent sur les différences entre hommes et femmes, entre francophones et anglophones, et entre groupes socioéconomiques, en utilisant notamment des données statistiques de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Le chapitre qui suit (chapitre 5) traite de l'accessibilité financière des études universitaires au Québec en examinant les programmes gouvernementaux d'aide financière aux études (contrôle des droits de scolarité, aide directe, mesures fiscales). S'appuyant sur sa connaissance intime à la fois des programmes québécois et des recherches canadiennes de la dernière décennie, Vigneau pose plusieurs questions essentielles: les programmes d'aide financière aux études compensent-ils de façon satisfaisante le manque de ressources financières? À qui profitent les mesures fiscales? L'accessibilité aux études universitaires est-elle surtout une question de ressources financières? Des facteurs non financiers ont-ils un effet déterminant sur l'accessibilité?

Les chapitres 6 et 7 nous rappellent l'importance d'une institution qui a très largement contribué à la massification de l'enseignement supérieur au Québec à partir de la fin des années 1960: le collège d'enseignement général et professionnel, mieux connu sous son acronyme de cégep. Le cégep est unique en ce qu'il rassemble sous un même toit des étudiants de l'enseignement général qui se destinent normalement à des études universitaires, et des étudiants de l'enseignement professionnel qui n'entendent pas nécessairement poursuivre leurs études au-delà du diplôme technique supérieur. Tous ces étudiants bénéficient d'un même nombre de cours de formation générale, notamment en français ou en anglais (langue d'enseignement) et en philosophie. Boileau et Lafleur (chapitre 6) nous rappellent les grands jalons de l'histoire des cégeps depuis 1969 sur les plans du développement institutionnel, du développement professionnel des enseignants et de l'innovation pédagogique. L'accessibilité et la réussite du plus grand nombre sont au cœur de ces différents développements, maintenant plus que jamais. Dans un texte complémentaire au précédent, Dorais (chapitre 7) illustre clairement, statistiques à l'appui, «la part jouée par l'enseignement collégial dans la hausse marquée de l'accès aux études postsecondaires qu'a connue le Québec au cours des quarante dernières années et, conséquemment, dans le rehaussement du niveau de scolarité de la population québécoise». Ici aussi, comme chez Chenard et Doray, les paramètres de l'accès et de la réussite sont présentés

dans le contexte d'une démocratisation de l'enseignement supérieur qui ne concerne pas de manière égale les hommes et les femmes, les francophones et les anglophones, et les différents groupes socioéconomiques, particulièrement dans les régions éloignées. La première partie de l'ouvrage se termine par un texte portant sur une philosophie de gestion, le Nouveau management public (NMP), «qui a une influence manifeste sur la gestion et la gouvernance universitaires» depuis l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec, en 2000, d'une nouvelle loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01). Bernatchez nous rappelle (chapitre 8) que c'est ce même NMP qui permet depuis 1999 de structurer «l'espace européen d'enseignement supérieur pour en faire le lieu le plus compétitif du monde», espace au sein duquel devra évoluer «l'université entrepreneuriale» de demain.

La deuxième partie, intitulée «Profils étudiants et parcours d'études au Québec et ailleurs», regroupe près des deux tiers des chapitres de l'ouvrage; elle se divise à parts presque égales entre des textes qui présentent des portraits globaux, qualitatifs et quantitatifs, de la situation qui prévaut au Québec (chapitres 9, 10 et 11), mais aussi ailleurs (chapitres 12 et 13). Le premier texte de cette deuxième partie traite de ce qui se passe immédiatement en amont des études collégiales et universitaires en analysant les inégalités de persévérance scolaire à l'école secondaire. Perron, grand animateur de la mobilisation contre l'abandon scolaire au Québec depuis plus de vingt ans, décrit très précisément «les effets de la massification de la scolarisation [...] à l'échelle des territoires» et conclut que «les inégalités de scolarisation persistent au Québec selon le genre, la région, le réseau (public ou privé), le type de programme et le milieu d'origine» (chapitre 9). Dans le chapitre suivant, Doray présente une typologie des parcours éducatifs construite à partir d'entrevues réalisées auprès de plus de deux cents collégiens et collégiennes, à différents moments de leur scolarité collégiale. Ces types de parcours, au nombre de quinze, sont motivés ou déterminés par des éléments très différents: «le plaisir d'apprendre, la scolarité comme épreuve, l'entrée dans la vie adulte, les perspectives professionnelles et le poids de la vie extrascolaire». L'auteur conclut que «la persévérance n'est pas uniquement une question scolaire, mais elle mobilise l'ensemble des aspects de la vie des individus, ce que les acteurs éducatifs doivent prendre en considération dans la planification de leurs actions» (chapitre 10). Dans le chapitre suivant (chapitre 11), les auteurs du chapitre trois poursuivent leur réflexion sur la démocratisation de l'enseignement supérieur québécois en examinant de plus près des questions comme celles de la démocratisation géographique résultant de la création de l'Université du Québec; de la mobilisation scolaire des femmes et des adultes; des transformations de l'offre de programmes universitaires et du régime d'études traditionnel; de la croissance des

études supérieures; et, enfin, de la reconnaissance de nouvelles voies d'accès à l'université pour les diplômés des programmes techniques de l'enseignement collégial.

La question de la démocratisation de l'enseignement supérieur revient explicitement dans une étude de cas qui présente le système de la Communauté française de Belgique comme un contre-modèle méritocratique (Maroy et Van Campenhout, chapitre 12). Cette étude repose notamment sur une enquête réalisée en 2008 auprès de plus de 2 000 finissants de l'enseignement secondaire dont les données permettent de conclure que «les orientations des étudiants sont déterminées par le parcours scolaire antérieur des jeunes dans le secondaire, mais aussi par le capital culturel des jeunes et des familles». Au-delà de l'accès et du choix de la filière d'études, l'incidence du capital culturel de la famille sur la réussite de la première année d'études supérieures demeure donc significative. Dans un contexte où le taux d'échec en première année se situe autour de 40% et où le capital culturel est aussi un facteur d'exclusion, une grande partie de l'inégalité des chances à l'université semble socialement conditionnée de manière assez forte.

Sur le plan «géopolitique», la situation de l'accessibilité des études postsecondaires est au moins aussi complexe au Canada qu'en Belgique... Murdoch et Madi présentent la question des inégalités d'accès en fonction du profil des étudiants (ancrages sociaux et expérience scolaire antérieure), tout en tenant compte de la diversité des systèmes d'enseignement supérieur, qui relèvent de la compétence administrative des gouvernements provinciaux et non du gouvernement fédéral (chapitre 13). Ils concluent que «la nature de plus en plus diversifiée des parcours individuels et des étudiants eux-mêmes» plaide fortement en faveur d'études longitudinales – notamment rendues possibles par la disponibilité de données des enquêtes de Statistique Canada (EJET et ELNEJ²) – et biographiques qui permettraient une meilleure compréhension de l'influence des facteurs sociaux et scolaires sur l'accessibilité.

Les chapitres suivants (14 à 22) portent plus spécifiquement sur des populations d'étudiants universitaires bien définies: les femmes, les peuples autochtones du Québec, les immigrants, les étudiants étrangers et les étudiants en situation de handicap. Les étudiants adultes ne sont pas en reste, bien au contraire, puisque trois textes abordent ce groupe sous trois angles bien différents (chapitres 16 à 18). Évidemment, l'appartenance à l'une ou l'autre de ces populations n'est pas exclusive; la question de la conciliation études-travail-famille, dont Moulin (chapitre 18)

2. Respectivement Enquête auprès des jeunes en transition et Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, réalisées par Statistique Canada.

décrit l'historique, en est un bon exemple, puisqu'elle concerne au premier chef les femmes adultes, qui forment par ailleurs la majorité de la population étudiante autochtone fréquentant l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Loiselle et Legault, chapitre 15). Mais, comme nous le montre Laplante (chapitre 16), il ne suffit pas d'avoir atteint l'âge de 25 ans, seuil généralement utilisé en démographie et en sociologie, pour être considéré comme un adulte : « le passage à l'âge adulte se fait maintenant d'une manière moins uniforme, plus individuelle ou simplement plus variée qu'auparavant. [...] Aujourd'hui, le nombre des étapes et des décisions est plus élevé, et le temps de la complexité, de l'incertitude et du risque s'est allongé ». Si le passage à l'âge adulte s'étire dans le temps, on peut en dire autant de l'éducation supérieure, puisque l'expression « apprentissage tout au long de la vie » fait désormais partie de notre langage courant. Dans une analyse qui est aussi un vibrant plaidoyer, Bélanger cite trois facteurs qui expliquent la croissance récente de la demande éducative provenant de la population adulte : « une hausse générale du niveau de scolarité au sein de la population adulte, une transformation des parcours professionnels et donc de la mobilité, ainsi qu'un prolongement de l'espérance de vie ouvrant, pour les "jeunes vieux" (65-80 ans), une nouvelle période active libérée du travail rémunéré » (chapitre 17).

D'une certaine manière – et c'est bien ce qu'affirment Atherton et Billingham, Chenard et Doray, Murdoch et Madi –, les femmes sont les grandes gagnantes de la massification de l'enseignement supérieur qui s'est produite au cours des cinquante dernières années. Néanmoins, comme le démontre éloquemment Solar (chapitre 14), il s'agit d'une conquête inachevée. Si les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes dans les programmes d'études des premier et deuxième cycles universitaires, et que la parité est presque atteinte au troisième cycle, leur position dans le corps professoral, par exemple, ne progresse que très lentement ; en 2004-2005, dans les universités québécoises, moins de 30 % des professeurs étaient des femmes. Et quand on s'intéresse aux différents champs d'études – et donc aux domaines de pratiques professionnelles –, on constate aussi que les femmes sont encore très sous-représentées en sciences naturelles et en sciences appliquées, notamment en génie et en informatique.

Les chapitres 15, 19, 20 et 22 ont en commun de porter sur des populations étudiantes dont l'importance ne se mesure pas d'abord en termes quantitatifs – elles sont moins nombreuses que les hommes, les femmes, les jeunes ou les adultes considérés séparément –, mais en termes qualitatifs, comme indicateurs essentiels du caractère inclusif du système de l'enseignement supérieur québécois, de sa capacité à intégrer les étudiants issus des peuples autochtones du Québec, les immigrants, les étudiants étrangers et les étudiants en situation de handicap.

L'histoire du rapport difficile – largement déterminé par l'encadrement juridique britannique puis canadien – entre les peuples autochtones du Québec et les institutions éducatives de la société coloniale eurocentriste est résumée de manière éloquente par Loïselle et Legault dans un texte (chapitre 15) qui nous montre que l'instruction publique – et même l'enseignement supérieur – fut d'abord synonyme de dépossession et d'aliénation avant de devenir, durant les dernières décennies du xx^e siècle, un combat pour la reconstruction du potentiel authentique des sociétés autochtones dans une démarche éducative holistique conforme à leurs idéaux culturels et à leurs aspirations. Comme en témoigne la situation particulière de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ce combat peut désormais être mené en collaboration avec des partenaires institutionnels de la « société dominante ».

La situation des immigrants (chapitre 19) est fort différente de celle des Autochtones; elle est même fort différente de ce qui prévaut ailleurs en Occident. En effet, comme l'écrit Kamanzi, « la participation massive des immigrants au Canada fait partie des cas exceptionnels et relève en partie de sa politique particulière en matière d'immigration ». Évidemment, le capital scolaire accumulé par les immigrants, dans leur pays d'origine ou au Canada, a des effets positifs sur la scolarité de leurs enfants: « les élèves immigrants dont les parents sont scolarisés réussissent mieux à l'école secondaire et poussent plus loin les études, peu importe l'origine ethnique ». On peut donc parler, pour une rare occurrence, d'un cercle vertueux. À partir des données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), Kamanzi estime qu'« à l'âge de 24 ans, 61 % de ces derniers [les étudiants d'origine immigrante], contre 54 % des Québécois d'origine, avaient poursuivi des études dans un établissement universitaire ». Dans son chapitre sur les étudiants étrangers au Québec (chapitre 20), Duclos nous rappelle opportunément que la présence grandissante de ces étudiants dans les universités québécoises est liée aux politiques d'immigration canadiennes et qu'un programme mis en place par le gouvernement du Québec en 2010, le Programme de l'expérience québécoise, « permet aux étudiants désireux de s'installer dans la province d'enchaîner de façon linéaire toutes les étapes menant à une immigration définitive ». Le gouvernement du Québec espère ainsi « tripler le nombre d'étudiants internationaux qui font le choix de demeurer au Québec ». L'atteinte d'un tel objectif est bien sûr plus probable si le nombre d'étudiants étrangers augmente; entre 2006 et 2010, l'augmentation s'élève à 18,5 %, et le nombre total d'étudiants étrangers, à plus de 26 000. Durant cette période, les étudiants français ont toujours formé le plus important contingent d'étrangers dans les universités québécoises; en cinq ans, leur proportion est passée de 29 % à près de 34 %.

Le dernier chapitre de l'ouvrage, celui de Landry et Goupil, aborde un sujet d'une très grande actualité au Québec et ailleurs dans le monde, celui de l'intégration aux études universitaires des personnes en situation de handicap, un phénomène rendu possible par les efforts d'intégration déployés au cours des quarante dernières années dans les écoles primaires, secondaires et, plus récemment, dans les collèges. Au cours des années 1980, les universités ont adopté des politiques encadrant les services offerts aux étudiants handicapés et continuent d'accueillir surtout des étudiants présentant des déficiences physiques ou sensorielles. Mais, depuis quelque cinq ans, la situation a beaucoup changé: «les universités voient une augmentation marquée des demandes de services provenant d'étudiants ayant reçu des diagnostics relatifs aux troubles de l'apprentissage [...], à un trouble envahissant du développement, à un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité ou à un trouble de santé mentale». Parmi les défis que devront relever les administrations universitaires, on ne saurait négliger celui de la sensibilisation de leurs communautés, notamment en ce qui a trait aux troubles mentaux, de même que celui des arrimages visant à favoriser le passage de l'université au marché du travail.

* * *

Cet ouvrage témoigne des efforts investis ces dernières années dans l'analyse et l'amélioration des conditions d'accès aux études postsecondaires, efforts dont le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) a été à la fois un témoin privilégié et un agent de diffusion. La création du CAPRES remonte à 2002 et est due à l'initiative de Pierre Chenard et Pierre Doray, à l'époque respectivement directeur de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec et directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) de l'UQAM, avec l'appui tangible du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'Université du Québec. Le CAPRES s'est donné comme mission d'œuvrer au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite des études postsecondaires au Québec, et de contribuer à la réflexion sur les politiques et les programmes favorisant l'atteinte de ces objectifs.

Deux événements sont en grande partie à l'origine de ce livre et en ont déterminé le contenu. Le premier est le colloque organisé par le CAPRES en octobre 2010 sous le titre *L'accessibilité aux études supérieures: quels enjeux pour demain?* Les conférences, les tables rondes, les ateliers inscrits au programme, tout comme les séances d'affiches des étudiants invités, ont mis en évidence les multiples facettes de l'accessibilité au collège et à l'université, qu'elles soient sociales, géographiques, économiques, voire politiques. Nous souhaitons qu'il y ait une suite au colloque et c'est ainsi que, parmi les sujets discutés, un bon nombre ont été repris

et approfondis ici. L'autre événement remonte à juin 2009 alors que le CAPRES était invité à organiser des ateliers dans le cadre du congrès de l'European Access Network (EAN), qui se tenait à l'Université York en Angleterre. Ce fut l'occasion d'un premier contact avec cette importante organisation et certains de ses membres, européens pour la plupart, mais venant également des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Bien que plus espacées, les relations se sont maintenues grâce aux efforts de Pierre Chenard, lui-même membre de l'EAN depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'ont été sollicités certains des auteurs ayant accepté généreusement de rédiger un chapitre. Qu'ils en soient sincèrement remerciés, tout comme tous les autres sans qui ce livre n'aurait jamais vu le jour.

La préparation du présent ouvrage s'est déroulée tandis que des centaines de milliers d'étudiants et de citoyens ordinaires protestaient, partout au Québec, contre le projet du gouvernement provincial de hausser les droits de scolarité universitaires de 75% sur une période de cinq ans. Amorcée en février 2012, la grève étudiante ne prendra fin qu'en septembre de la même année, avec la défaite du gouvernement libéral aux élections générales qu'il avait lui-même déclenchées en août, en partie pour dénouer ce qui avait pris l'ampleur d'une véritable crise sociale, probablement la plus importante des quarante dernières années. L'un des premiers gestes du nouveau gouvernement élu, celui du Parti québécois, sera d'annoncer l'abolition de la hausse prévue. Comment ne pas conclure que l'accessibilité aux études universitaires – le nerf de la guerre des nerfs du « printemps érable », comme on l'a surnommé – aura rarement été une question aussi brûlante d'actualité dans une société postindustrielle comme la nôtre ?